

Remise à Niveau
SSIAP 3 - Chef
de Service de
Sécurité Incendie
et d'Assistance
à Personnes

DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Chef de service ne pouvant justifier 1607h d'activité de chef de service de sécurité incendie durant les 36 derniers mois, n'ayant pas recyclé son ERP en SSIAP ou ayant dépassé la date limite de recyclage.

Prérequis



Être titulaire du diplôme SSIAP 3.

Objectif



Remettre à niveau ses connaissances pour assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité, ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et des IGH.

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Effectif Maximum



12 stagiaires par session de remise à niveau.

Durée



35h soit 5 journées de 7h.

Validation



- Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
- Attestation de remise à niveau conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. (délivrée par l'I.E.S.C.)

Séquence 1 - Documents Administratifs

3h

- Connaître et mettre à jour les documents administratifs.

Séquence 2 - Commissions de Sécurité

3h

- Rappel sur la composition, le rôle des commissions de sécurité.

Séquence 3 - Réglementation

7h

- Évolution des textes réglementaires.

Séquence 4 - Notions de Droit Civil et Pénal

2h

- Les codes Civil et Pénal.

Séquence 5 - Fonction Maintenance

2h

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité.

Séquence 6 - Etudes de Cas

3h

- Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant.

Séquence 7 - Accessibilité des Personnes Handicapées

2h

- Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application.

Séquence 8 - Analyse des Risques

5h

- Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels.
- Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.

Séquence 9 - Moyens de Secours

2h

- Évolution des textes réglementaires.

Séquence 10 - Organisation du Service de Sécurité

6h

- Gestion des personnels et des moyens du service.